

# Résolution présentée par la délégation du Timor Leste

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Thème                 | Développement durable   |
| Concerne              | Développement des pays sans usage de l'extraction pétrolière  |
| L'Assemblée Générale, |   |
| Déplorant             | que le pétrole est une ressource sujette aux fluctuations du marché et donc aux prix instables,   |
| Regrettant            | que des pays émergents se basent sur une ressource fossile subissant des fluctuations du marché, ceci impliquant que par moment cette manne pétrolière perde de sa valeur, entraînant avec elle une perte de profit, par exemple l'Équateur qui a basé son économie exclusivement sur le pétrole risquerait à tout moment de perdre toute possibilité de générer des fonds,   |
| Relevant              | que l'extraction et l'utilisation du pétrole ont un fort impact environnemental, les émissions de dioxydes de carbone en étant la cause,  |
| Insistant             | sur le fait que des engagements ont été pris pour réduire les émissions de gaz à effets de serre, mais qu'aucune initiative concrète servant à diminuer l'extraction pétrolière n'a vu le jour,   |
| Proposant             | qu'en échange d'une aide financière dans le but de développer le pays durablement, celui-ci n'utilisera pas la ressource pétrolière à sa disposition, ceci s'inscrivant dans une logique éco-responsable,   |
| Affirmant             | que cette initiative promouvra un développement durable pour les pays émergents et qu'elle favorisera la préservation de notre environnement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre,  |
| Soulignant            | que cette initiative bénéficierait à un grand nombre de pays en voie de développement dépendants de leurs ressources pétrolières pour générer un profit,  |
| Décide                | de créer un nouveau secteur au sein du PNUD responsable de soutenir le financement des Objectifs du développement durable dans les pays en voie de développement en échange de leur arrêt de l'extraction pétrolière ;<br><ul style="list-style-type: none"><li>- que ce financement sera uniquement dévolu à l'atteinte des objectifs du développement durable dans ces pays ;</li><li>- que cette aide sera financée par une taxe sur la production du pétrole au baril ;</li><li>- qu'ainsi, les pays producteurs réduiront la quantité de barils produits et les pays en voie de développement étant concernés par le projet pourront stabiliser leur économie et promouvoir l'écologie à leur échelle.</li></ul> |

*Le texte français fait foi*